

TARIFS ELEMENTS MOBILES 2018

Principe : les éléments mobiles posés sur le domaine public, hors emprise terrasse, positionnés au droit du commerce sont assujettis à une redevance quelle que soit leur nature ou leur appellation (porte-menus, panneaux, tables, présentoirs, tourniquets, distributeurs, etc.)

	<u>Tarifs à l'année</u>
Éléments mobiles à caractère publicitaire (porte menu, panneau, drapeau...) - L'unité/an	164,85 €
Présentoirs de journaux ou de cartes postales – L'unité/an	108,95 €
Présentoirs de quotidiens d'informations générales diffusés gratuitement sur le Domaine Public – L'unité/an	109,90 €
Présentoirs d'hebdomadaires d'informations générales diffusés gratuitement sur le Domaine Public – L'unité/an	21,95 €
Comptoirs de vente, étalages de marchandises et objets divers (fruits, légumes, bacs à glaces, fruits de mer...) - Le m²/an	64,55 €
Les comptoirs de vente seront installés au droit du commerce et tenus par les employés ou le propriétaire de cet établissement	
Rôtissoires, appareils de cuisson, distributeurs automatiques de boissons ou de nourriture (...) posés au sol sur le domaine public au droit du commerce – L'unité/an	163,35 €
Caissons d'arbustes – L'unité/an	60,30 €
Abris chariots pour caddies de supermarchés – Le m²/an	13,85 €
Autres occupations	
- Zone exceptionnelle : places du Capitole, Wilson, St-Georges, Saint-Pierre, Victor Hugo et rue d'Austerlitz Le m²/an	235,15 €
- Zone 1 : centre ville délimité par Boulevards Lascrosses, Arcole, Strasbourg, Carnot Allées Verdier, Guesde, Feuga, Charles de Fitte, Jean Jaurès et avenue Séjourné Places Esquirol, Occitane (hors quartier Arnaud Bernard) - Le m²/an	168,55 €
- Zone 1 bis : rues situées entre le boulevard de Strasbourg (exclu), Jean Jaurès (exclu), Boulevard Bonrepos (exclu) et rue Bayard incluse ainsi que le quartier Arnaud Bernard - Le m²/an	147,20 €
- Zone 2 : autres voies ne faisant pas partie de la zone exceptionnelle, de la zone 1 et de la zone 1 bis - Le m²/an	125,90 €